

1795 – Romagné – Perrine Ferrand, domestique, assassinée par les Chouans

http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/tht9ghx3gkp7/39408/9

Transcription

Aujourd'hui, vingt-huit nivôse de l'an trois de la république française une et indivisible [17 janvier 1795] à huit heures du matin par devant moi Jean Prodhomme officier municipal de la commune de Romagné élu le deux nivôse de l'an second [22 décembre 1793] pour dresser les actes destinés à constater les naissances mariages et décès de citoyens, sont comparus en la maison commune François Guesdon âgé de quarante ans et Augustin Berhaut âgé de vingt-deux ans, tous les deux laboureurs demeurant dans le département d'Ille et Vilaine, district de Fougères, commune de Romagné lesquels m'ont déclaré qu'hier au soir à dix heures les chouans au nombre de douze à quinze étaient entrés au village de la Daviais et y avaient avec leur barbarie ordinaire assassiné Perrine Ferrand domestique du citoyen Lacoudre maire de la commune. D'après cette déclaration je me suis transporté sur le champ au lieu de ce domicile. Je me suis assuré du décès de la dite Ferrand et j'ai vu que les canniballes [sic] lui avaient tiré deux coups de fusil à bout portant dont l'un dans la poitrine et sortait par le dos, et l'autre au côté gauche et sortait par le droit de manière que le feu avait pris dans ses hardes et les avaient presque toutes brûlées et le côté gauche était tout brûlé de tout quoi j'ai rapporté le présent acte que les citoyens Guesdon et Berhaut n'ont signé déclarant ne savoir le faire.

Fait en la maison commune de Romagné les dits jours et mois étant ci-dessus.

Signé Jean Prodhomme

Dans la marge :

Perrine Ferrand, fille de Ferrand et d'une Louvet, née au village de Moncorps et âgée de 34 ans.

Commentaire

Ce document renvoie au contexte de guerre civile particulièrement violent dans le pays de Fougères entre Chouans et Républicains pendant la Révolution.

Les motivations des Chouans et les circonstances exactes de ce coup de main ne sont pas ici explicitées. Cependant on peut penser que le choix de s'attaquer à la maison du maire de Romagné n'est évidemment pas neutre. En effet, les institutions locales ont été récemment renouvelées et sont désormais tenues par des Républicains.

Pour aller plus loin

De nombreux faits de ce type sont répertoriés dans les ouvrages suivants :

Christian Le Bouteiller, *La Révolution dans le Pays de Fougères*, Société archéologique et historique de l'arrondissement de Fougères, 1989.

Théodore Lemas, *Le district de Fougères pendant les Guerres de l'Ouest et de la Chouannerie 1793-1800*, Rue des Scribes Éditions, 1894.

Le Cercle Généalogique du Pays de Fougères (CGPF) a également relevé plusieurs actes de ce type <http://www.cgpf35-fougeres.org/relevés5.html>

Cet acte a été relevé par Gérard JOLIVET sur le site des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.